

DANS LE SILLON DE COUBERTIN

Si les Jeux Olympiques de 1908 s'étaient déroulés à Rome, ville à laquelle ils furent attribués

Lors de sa Session de 1904 que le Comité International Olympique tint à Londres, les Jeux de la IV^e Olympiade de 1908 furent attribués à la Ville de Rome. Ils furent transférés par la suite à Londres. Exprimons aujourd'hui les pensées, et les actes de Coubertin en faveur des Jeux qu'il désirait tant voir se dérouler dans la Ville éternelle.

Coubertin arriva à Rome en février 1905. Les rouages de préparation des Jeux de la IV^e Olympiade existaient déjà sous une double forme. D'une part le grand comité d'initiative créé en 1904 par le Comte Brunetta d'Usseaux n'avait pas été dissous et même le prince Colonna, alors syndic de Rome, en avait, en juillet 1904, accepté la présidence.

D'autre part, une commission municipale se trouvait en voie de formation par les soins du comte de San Martino. Le principe en avait été arrêté à la suite d'une visite que ce dernier avait faite au Baron de Coubertin, en automne 1904. Sur le conseil du Comte Brunetta, Coubertin avait demandé, dès son arrivée, la réunion du « grand comité » et aussi que la commission municipale fut complétée. Ses demandes restèrent vaines. On les éluda sous différents prétextes et le comité ne fut pas convoqué. Coubertin, après un long entretien avec le roi et la reine au cours d'un thé du jeudi, constata que Leurs Majestés surent qu'il prenait plaisir à dresser un plan des Jeux et à chercher dans Rome et dans les environs les meilleurs terrains de concours. Donc, le Rénovateur parcourut Rome et ses alentours. Il y trouva tout ce qu'il fallait pour donner aux Jeux la splendeur et la beauté austère qu'il souhaitait. La place de Sienne, les Thermes de Caracalla, la Piazza del Popolo, etc. Les récompenses olympiques devaient être remises au Capitole. Quant au Colisée, son utilisation était non seulement impraticable au dernier point, mais inconvenante plus encore. Arrosé par le sang de tant de martyrs, le Colisée, aux yeux de Coubertin, ne pouvait être qu'un lieu de pèlerinage.

Le Baron avait établi lui-même le budget des Jeux. Le voici en francs or de l'époque: Fr. 115 000,— pour les dépenses techniques, soit: 20 000 pour la place de Sienne, 8000 aux Thermes de Caracalla, 9000 pour les sports nautiques, 42 000 pour Tor di Quinto (football, cricket et polo), Fr. 30 000,— de subvention à l'Automobile-Club (à Milan) et au Yacht-Club (à Naples); Fr. 6000,— enfin pour les autres sports. A cela venait s'ajouter: Fr. 40 000,— pour les concours d'art. Fr. 30 000,— pour les décorations et crédits supplémentaires, Fr. 20 000,— pour la correspondance, les impressions et envois de programmes, 8000 pour le traitement du directeur général et Fr. 50 000,— pour indemnités éventuelles de déplacement ou de transport de matériel. *Total: 303 000 francs.*

En établissant ces chiffres modestes, Coubertin entendait bien qu'il ne s'agissait pas, dans sa pensée, d'une olympiade géante comme celle qui se tint à Londres par la suite. Il estimait à 400 ou 500, tout au plus le chiffre total des concurrents (ils furent plus de 2000 à Londres en 1908) et à 15 000 à 20 000 le nombre des spectateurs qui assisteraient aux diverses épreuves. On s'étonne aujourd'hui des vues modestes du Rénovateur. Il déclara: « Point de tribunes qui auraient défigurée l'admirable place de Sienne; rien que des enceintes légères avec des sièges mobiles et une décoration très simple s'harmonisant avec le lieu. » Aux thermes de Caracalla il ne voulait point de « guirlandes ni d'oriflammes, mais seulement quelques massifs de verdure au pied des vieilles murailles dénudées et un velum antique jeté au-dessus des combattants. » Il voyait par contre,

ici et là, des chœurs sans accompagnement, de la musique de plein air, aux allures religieuses, « du Glück et du Palestrina ».

Coubertin, pour mener à bien son entreprise romaine, suggéra diverses mesures initiales à prendre dont la première était la constitution d'une petite société anonyme au capital de 500 000 francs, divisé en 5000 actions de 100 francs! Nous passons sur les calculs savants du Rénovateur, mais tenons à le citer: « Vous souscrivez volontiers mille francs pour une œuvre qui vous intéresse lorsque vous savez que, sur cette somme, vous ne serez appelé à verser que six cents francs en deux années de temps, que vous avez toute chance de ne jamais avoir à verser le surplus et que même une petite somme pourrait bien, sur ces 600 francs, vous être restituée au bout de la troisième année. » Magnifique calcul...

Coubertin s'occupait de tout. Programmes (8000 exemplaires); invitations à lancer par l'intermédiaire des ambassades, légations et consulats d'Italie. Nous nous souvenons que M. Armand Massard s'était insurgé, à juste titre, contre cette façon de faire pour les Jeux de Rome de 1906. Mais en cela, les organisateurs romains n'ont-ils pas suivis le « sillon de Coubertin »?

Un an s'était écoulé depuis la visite de Coubertin à Rome. Ses projets ne furent jamais présentés à la commission. Le grand comité ne fut jamais convoqué. Le Prince Colonna abandonna la présidence le 25 janvier 1906 et le Comte San Martino laissa systématiquement ses lettres sans réponse. M. Bruniati, le 10 août 1905, en accusait la politique et le souci des élections municipales récentes. Le Gouvernement refusa ses subventions et la commission municipale, toujours sans donner signe de vie, se démettait de son mandat. Le professeur Mosso, dans un article retentissant, partait en guerre, un peu tardivement, contre l'idée d'une olympiade romaine. Le nouveau syndic, qui n'était point le Comte de San Martino, écrivit à Coubertin que la municipalité était toute prête à maintenir son patronage moral et il faisait en son nom des vœux pour qu'une combinaison nouvelle fut trouvée assurant la célébration des Jeux. La lettre du nouveau syndic était datée du 10 mars 1906 et elle marquait une réelle crainte de voir le Comité International Olympique renoncer définitivement aux Jeux de Rome.

Les membres du Comité International Olympique, au nombre de huit, s'assemblerent en Session à Athènes en avril 1906. Coubertin avait boudé cette réunion qui fut présidée par le Comte Brunetta d'Usseaux (Italie). Craignant devoir s'aventurer dans un nouveau dédale, et, annulant le vote de 1904, le Comité International Olympique transféra à Londres le siège de la IV^e Olympiade.

Rome (en fait le Comité Olympique National Italien) a pris une glorieuse revanche en 1906...